NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100199 - Massif de Saint Maurice et Bussang

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4100199

1.3 Appellation du site

Massif de Saint Maurice et Bussang

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

31/01/2004

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020781487

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,87389°

Latitude : 47,86889°

2.2 Superficie totale

686 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
88	Vosges	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
88081	BUSSANG
88188	FRESSE-SUR-MOSELLE
88426	SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	18,6 *(2,71 %)*		G	C	C	B	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0,41 *(0,06 %)*		G	C	C	B	C
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		0,2 *(0,03 %)*		G	D			
8110 *Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)*		0,1 *(0,01 %)*		G	C	C	A	A
8220 *Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique*		6,86 *(1 %)*		P	C	C	A	A
9110 *Hêtraies du Luzulo-Fagetum*		132 *(19,24 %)*		G	B	A	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		290 *(42,27 %)*		G	C	C	B	C
9140 *Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius*		6,4 *(0,93 %)*		G	C	C	A	A
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	43,8 *(6,38 %)*		G	B	C	B	A
9410 *Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)*		4,6 *(0,67 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1361	*Lynx lynx*	p	1	3	i	P	G	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Falco peregrinus*			i	P			X		X	
B		*Tetrao urogallus*			i	P			X		X	
B		*Aegolius funereus*			i	P			X			
M		*Felis silvestris*			i	P	X		X		X	
P		*Huperzia selago*			i	P						X
P		*Polystichum braunii*			i	P			X			
P		*Polystichum setiferum*			i	P						X
P		*Saxifraga paniculata*			i	P						X

P		*Streptopus amplexifolius*			i	P						X
P		*Veratrum album*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	3 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N19 : Forêts mixtes	84 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	8 %

Autres caractéristiques du site

Situé à l'extrémité méridionale des vosges, ce vaste espace montagneux est composé de vallons encaissés et de versants forestiers. Le socle est granitique. Le relief des Vosges et la roche sensible à l'érosion a permis la formation de chaumes de forêts d'éboulis et de ravin.

Vulnérabilité
: Des mesures de gestion forestière sont appliquées sur les secteurs sensibles. Peu de problèmes en forêt si la régénération naturelle peut être maintenue.

4.2 Qualité et importance

Superbe massif forestier montagnard constitué de hetraies d'altitude, de hêtraies-sapinières en complexe avec des forêts de ravin à érables et tilleuls, des éboulis, des tourbières, des mégaphorbiaies.
Présence occasionnelle du Lynx

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
H	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	G01.05	Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine privé de l'état	%

4.5 Documentation

Document d'objectifs en cours de rédaction

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	49 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	0 %
80	Parc naturel régional	100 %
21	Forêt domaniale	90 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	PNR Ballons des Vosges	-	100%
38	APB Neufs-Bois	*	1%
38	APB Drumont-Tête de Fellering	/	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel régional des Ballon des Vosges

Adresse : Maison du Parc 68140 Munster

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui
Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/113_FR4100199_Bussang_Cahier1.pdf
Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/113_FR4100199_Bussang_Cahier2.pdf
Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/113_FR4100199_Bussang_cahier3.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Les actions déjà engagées sur le site :

Le site est en majeure partie propriété de l'Etat et soumis au régime forestier. L'intérêt biologique et paysager d'une partie de ce versant boisé est reconnu au travers d'un classement au titre de la loi de 1930 (site du Ballon d'Alsace). De plus, le versant du Ballon de Servance fait partie de la réserve naturelle des Ballons Comtois.
Traditionnellment, et en raison des difficultés d'exploitation, le traitement en futaie jardinée a été privilégié.
En raison des enjeux patrimoniaux des rochers de Morteville, le statut de réserve intégrale forestière a été proposé lors de la récente révision de l'aménagement (création de séries dintérêt écologique).
Quelques parcelles accueillent des peuplements classés (sapins porte-graines) qui font l'objet de règles sylvicoles particulières.

Les orientations envisageables pour la gestion future :

Les actions engagées contribuent déjà largement à assurer le maintien des habitats. Aucune contrainte de gestion supplémentaire ne semble nécessaire. Il convient de poursuivre une gestion

adaptée des forêts en favorisant la régénération naturelle lente, le mélange des essences et un certain allongement de l'âge d'exploitabilité des bois afin de conserver l'identité et une structure diversifiée des habitats forestiers.
Le maintien d'un bon équilibre sylvo-cynégétique est souhaitable pour le maintien de la biodiversité et l'obtention d'une régénération naturelle satisfaisante.